

31 ème rencontre annuelle de la MIRLY

30 et 31 Janvier 2021

Travail demain : servir les autres et notre planète

Dominique Bolliet Mutations

Dominique Bolliet est professeur retraité de sciences économiques et sociales, ancien maire du quatrième arrondissement de Lyon, ancien adjoint au Maire de Lyon, délégué aux ressources humaines et au dialogue social.

Comment l'évolution du travail va-t-elle satisfaire l'ensemble de ces contraintes : reconnaissance, transition et transformation des emplois, activité personnellement valorisante au service des autres et de la planète ?

Problématique :

La pandémie a mis en évidence le caractère décisif du « care », du travail de soin en direction des autres humains. L'exigence de la transition écologique et solidaire nous amène à redonner la priorité au sens du travail, à l'envisager comme une activité de soin aux autres et à la planète, dans le cadre de l'anthropocène.

Comment donner corps à cette profonde mutation anthropologique ?

Comment accélérer la transformation des emplois en relation avec une production et une consommation gagnant rapidement en sobriété ?

Comment garantir à chacun la possibilité d'une activité inclusive, au service des autres et de la planète ?

1 - Donner la priorité au sens du travail, comme une activité de soin aux autres et à la planète

La pandémie est d'abord un désastre humain dont il faut pouvoir tirer des leçons utiles pour l'avenir, à la fois pour éviter de nouveaux chocs et pour atténuer les chocs que nous ne pourrions pas éviter.

La pandémie a un effet très puissant. Elle rend un certain nombre d'interrogations essentielles de nouveau audibles :

- **sur la solidarité au sein de l'humanité et avec le reste du vivant :** le lien entre l'état de la planète et de la biosphère est maintenant clairement établi et le niveau de conscience des humains ne cesse de s'élever (**climat, biodiversité, anthropocène**) ;
- **sur la place de la puissance publique pour réguler l'ensemble des activités humaines :** la primauté de l'intérêt public sur la somme des intérêts privés, la fin de la prééminence du dogme néo-libéral ;
- **sur le monde commun que l'on veut bâtir :** primauté des conditions assurant l'existence de chacun (état de la planète, santé publique, communs).

Seul le choc avec le réel peut réveiller d'un sommeil dogmatique. C'est ce choc que provoque la pandémie. **Au cœur de ces interrogations, il y a la question du travail, de son sens, de sa qualité, de sa finalité.**

1-1 - Eloi Laurent : Et si la santé guidait le Monde ?

L'espérance de vie vaut mieux que la croissance. Ed Les liens qui libèrent Novembre 2020



Eloi Laurent, économiste, OFCE, professeur à Sciences Po et à Stanford

Trois fausses évidences économiques nous empêchent de comprendre ce qui nous arrive vraiment, et de nous projeter vers l'avenir :

Première fausse évidence : « **ce n'est pas une crise du système économique !** ».

Il s'agit évidemment d'une crise du système économique, devenu insoutenable à force de détruire les écosystèmes et la biodiversité. Cette crise est structurelle, pas simplement conjoncturelle. La différence entre les crises de 2009 et de 2020 est que la première était une crise économique superficielle alors que la seconde est profonde. Le traitement de la crise ne pourra être efficace qu'en profondeur.

Deuxième fausse évidence : « **les vraies victimes de la crise sont les entreprises !** ».

Là où ils existent et notamment en France, les programmes sociaux ont amorti le choc de la récession pour les ménages. Mais c'est une exception sur la planète : selon les données de l'OIT, 55 % de la population mondiale est concernée par une forme au moins de protection sociale, mais seuls 30 % sont vraiment couverts socialement. Autrement dit, 5 milliards d'humains ne bénéficient pas en 2020 d'une protection sociale digne de ce nom. Rappelons ainsi qu'il n'y a pas de programme de chômage partiel en Inde ou en Chine, qui concentrent près de 40 % de l'humanité.

Troisième évidence : « **Le numérique nous a sauvés !** ».

Les entreprises de la Silicon Valley conduisent leurs affaires quelque part plutôt que n'importe où sur le territoire américain. La localisation et le contact humain importent toujours autant, sinon davantage, à l'heure où les technologies numériques devraient les rendre obsolètes. C'est, dit-il, que nous recherchons « l'énergie » humaine qu'ils font naître. Avec la pandémie nous évoluons à contrecœur dans des sociétés de basse fréquence humaine, où la collaboration montre des limites évidentes et où la coopération nous manque.

Une certitude : « **le digital ne fera jamais oublier le tactile.** »

L'effet majeur de la pandémie : les communautés humaines du monde entier ont révélé que **leur priorité commune est la santé**, et pas la croissance économique.

La conséquence majeure : la **priorité doit être donnée au bien-être humain sur tout indicateur de performance économique** et doit trouver à s'exprimer en temps normal, en régime de haute intensité démocratique.

Une double révolution :

- **mettre la santé au cœur des politiques publiques,**
- **placer l'environnement au cœur des politiques sanitaires.**

Une condition : la justice sociale

Trentième rencontre de la **MirLy**

La pandémie, comme toutes les crises écologiques, ne frappe pas au hasard, mais d'abord les plus faibles et les plus vulnérables, en particulier dans le travail, comme Denis Maillard vient de l'établir.

C'est donc à **une double révolution** que nous sommes appelés :

- remettre la santé au cœur de nos politiques publiques,
- placer l'environnement au cœur de nos politiques sanitaires.

D'où le triptyque du développement humain à l'âge des crises écologiques : la vie, la santé, la justice.

La Nouvelle-Zélande fait partie des 15 pays les moins touchés

La Nouvelle-Zélande se distingue par une situation sanitaire exceptionnelle que résume un chiffre : 25. C'est le nombre de morts du Covid-19. C'est, jusqu'à présent, par habitant, 130 fois moins que la France.

Pourquoi ?

C'est une île ! Le Royaume-Uni (150 fois plus de morts par habitant) et l'Irlande (80 fois) le sont aussi.

C'est une nation rurale et peu ouverte ! C'est un des pays les plus urbanisés au monde (Auckland concentre le tiers des 5 millions d'habitants), et son ouverture internationale est proche de la nôtre, avec comme premier partenaire commercial... la Chine.

C'est un petit pays dont la cohésion sociale fait la force !

Comme le Danemark, la Finlande et la Norvège, qui ont beaucoup plus souffert en matière d'infections et surtout de décès (toujours par habitant).

C'est surtout une des démocraties les plus abouties (97/100 sur l'échelle de l'indice Freedom House), contrairement à un certain nombre de pays asiatiques fréquemment cités en exemple comme Singapour (50/100) ou la Corée du Sud (83/100).

Pourquoi ?

Deux périodes clés dans la domestication de la crise sanitaire : février et août.

Dès janvier 2020, la Nouvelle-Zélande est un des premiers pays à réagir en imposant des mesures de restriction, c'est surtout le pays le plus strict au monde pendant une bonne partie du mois de février.

Début août, la Première ministre Jacinda Ardern reconfine strictement le pays pendant une quinzaine de jours.

Une fois la menace virale maîtrisée, les restrictions s'assouplissent fortement (sur l'échelle de l'indice d'Oxford, la Nouvelle-Zélande est aujourd'hui autour de 20 quand la France tangente 80, le maximum de sévérité étant 100).

Quels sont les ressorts profonds de cette priorité donnée au bien-être humain, au « care »?

Dans son Discours du 8 août 2019, Jacinda Ardern, la jeune première ministre travailliste dit : *« La croissance économique accompagnée d'une dégradation de la situation sociale n'est pas du tout un succès. C'est un échec. »*

« Nous avons toujours pensé que la meilleure politique économique était une politique sanitaire vigoureuse. »

Trentième rencontre de la **MIRLY**

Jacinda Ardern ne s'est pas contentée de beaux discours Elle a traduit la priorité donnée au bien-être humain sur la croissance du PIB dans les faits en 2019, bien avant la pandémie, en faisant adopter le premier « budget de bien-être » de l'histoire des pays dits développés. Sa priorité ? La santé, physique comme mentale.

Quel autre dirigeant que Jacinda Ardern a mieux su conjuguer empathie et autorité, capacité d'entraînement de toute une population et détermination politique à servir le bien commun ? Dans son parcours elle a été ministre de la sécurité nationale et du renseignement, et ministre des enfants vulnérables, il n'y a pas de hasard...

La pandémie a mis en évidence le continuum des professions du « care »

Comme Denis Maillard l'a mis en évidence le « care » dépasse le soin au sens médical, il comprend toutes les personnes qui nous ont permis de maintenir notre vie avec un minimum de confort. C'est ce qu'exprime ce beau dessin.



Nous avons pris conscience de notre vulnérabilité et de notre dépendance vis-à-vis des autres. Et, comme le souligne Sandra Laugier (*La révolution du « care » pour revaloriser les « sales boulots » ?* L'Obs le 31 mai 2020), la mise à nu de nos hiérarchies sociales rend extrêmement subversive l'éthique du « care ».

« Notre dépendance montre que les personnes les plus utiles ne sont pas du tout les « premiers de cordée ».

« La révélation du « care », ce n'est pas qu'il y a des hiérarchies sociales, mais qu'on vit dans un monde de valeurs inversées où les personnes les plus utiles sont déconsidérées et que c'est aussi cela qui permet à d'autres de prospérer. »

Or la base de l'éthique c'est de dire que toute vie est digne, qu'elle a de la valeur, qu'elle est prioritaire.

1-2 - Alain Supiot : la voie d'une véritable mondialisation, c'est-à-dire un monde humainement vivable



La leçon de clôture d'Alain Supiot au Collège de France :

Le travail n'est pas une marchandise, Contenu et sens du travail au XXIème siècle
Editions du Collège de France, Septembre 2019

Il s'agit d'un texte majeur de celui que je considère, avec beaucoup, comme le plus grand juriste français vivant. Sa spécialité, c'est le droit du travail et le droit de la sécurité sociale, à condition de dire, immédiatement, qu'il mobilise l'histoire, la sociologie, la psychologie, l'anthropologie, l'économie, la philosophie...

Le rôle du droit du travail, selon Alain Supiot : répondre aux défis des conditions d'existence de l'espèce humaine.

En 1919, l'Organisation internationale du travail (OIT), créée par le traité de Versailles, inscrivait dans sa Constitution la nécessité d'un « *régime de travail réellement humain* ».

Cent ans plus tard, cette mission est toujours d'actualité : la « déclaration du centenaire », adoptée lors de la Conférence internationale du travail de juin 2019, recommande de poursuivre une approche des questions du travail « *centrée sur l'humain* ».

« Le contenu et le sens du travail sont des exigences de justice sociale »

Entretien avec Alain Supiot JANVIER 2021 Santé et travail

La crise sanitaire peut mener au meilleur comme au pire.

Le pire : la guerre de tous contre tous que le néolibéralisme a promue à l'échelon individuel.

Le meilleur : que cette crise ouvre, à rebours de la globalisation, « la voie d'une véritable mondialisation, c'est-à-dire à un monde humainement vivable, qui tienne compte de l'interdépendance des nations, tout en étant respectueux de leur souveraineté et de leur diversité. »

Ainsi entendue, la mondialisation est un chemin qui reste à tracer entre les impasses de la globalisation néolibérale et celles d'un repli sur soi, que l'interdépendance technologique et écologique des peuples rend illusoire.

La diversité des nations, des langues et des cultures n'est pas un obstacle, mais bien au contraire le premier atout dont dispose l'espèce humaine à l'heure de l'anthropocène.

Alain Supiot nous rappelle que « *c'était la mission assignée aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale à des institutions comme l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Unesco ou l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).* »

Marginalisées par les organisations économiques - Fonds monétaire international, Banque mondiale ou Organisation mondiale du commerce -, elles mériteraient d'être profondément réformées et armées juridiquement pour être à la hauteur de leur mission.

L'établissement d'une solidarité entre les nations, dans un cadre multilatéral. **Tel pourrait être l'objectif d'une Union européenne repensée et refondée.**

La gouvernance par les nombres Alain Supiot, Fayard, coll. « Poids et mesures du monde », 2015.

Dans ce livre magistral, Alain Supiot montre que « la gouvernance par les nombres entraîne, à partir de la Seconde Guerre mondiale, un changement d'imaginaire. « On passe de l'image de l'horloge, métaphore du travail comme logique mécanique, à une image liée à la cybernétique, où le travail est une réponse à des signaux.

Quand on est dans un monde de symboles coupé de la réalité, on subit une déshumanisation du travail, qui peut se combiner à celle qui résulte du travail mécanique. »

Si la quantification est un outil puissant de la pensée humaine, **du fait de la logique ultralibérale, la loi est placée sous l'autorité d'un calcul. C'est une restriction du périmètre de la démocratie.**

Reposant sur la foi en un « ordre spontané du marché »

Le néolibéralisme place le droit et l'Etat eux-mêmes sous l'égide des calculs d'utilité économique. Le résultat, c'est le caractère insoutenable de la globalisation néolibérale. Le mythe d'une croissance indéfinie, qui a nourri l'Etat social, empêche de poser les questions du sens et du contenu du travail.

L'Etat social a ainsi transposé la structure de l'emploi salarié : « *Tu te soumets, mais en contrepartie je te promets un enrichissement.* »

Le travail-marchandise exclut deux questions cruciales : comment et pourquoi travailler ?

Heureusement, nous dit Alain Supiot, des formes de travail échappent encore au travail-marchandise, les professions libérales ou la fonction publique, par exemple, mais aussi le travail dans les coopératives et les associations.

La fonction publique repose sur les notions d'œuvre et d'intérêt général qui :

- donnent du sens au travail : la mission de service public ;
- nécessitent un statut du travail lié à cette mission (formation, éthique professionnelle, autonomie relative ou garantie pour les magistrats etc.).

« *La rétribution de ceux qui œuvrent à une mission d'intérêt général n'est qu'un moyen au service de ce but : il s'agit d'un traitement, qui doit leur permettre de vivre dignement, et non d'un salaire indexé sur les cours du marché du travail.* »

La déclaration de Philadelphie de 1944 (OIT) est la boussole d'Alain Supiot. Elle définit ainsi une juste division du travail : « *Que les travailleurs soient employés à des occupations où ils aient la satisfaction de donner toute la mesure de leur habileté et de leurs connaissances, et de contribuer le mieux au bien-être commun* ».

L'enjeu de la période :

- enrichir cette déclaration ;
- articuler la question écologique et la question sociale ;
- sortir du productivisme en réorientant l'industrie.

La crise de 2008 au lieu de nous réveiller du songe néolibéral, a réactivé le démantèlement de l'Etat social, nourrissant, partout dans le monde, la montée d'un néofascisme pimenté de déni écologique (Trump + Bolsonaro + Poutine). Ce n'est plus tenable face aux périls écologiques et sanitaires.

Faisons en sorte que la pandémie modifie profondément le cadre intellectuel et politique dans lequel nous redéfinirons nos manières de produire et consommer en vue de conserver une planète habitable. Et les conséquences sur le travail lui-même.

Quand l'humour exprime parfaitement les dérives de la globalisation libérale



**2 - Comment donner corps à cette profonde mutation anthropologique ?
Comment accélérer la transformation des emplois avec une production et une consommation gagnant en sobriété ?**

2-1 - La place du travail dans la détermination même de notre existence humaine est à refonder

L'exemple du travail dans la filière porcine

En finir avec le catéchisme néolibéral Alain Supiot - Le Monde 14 octobre 2015

On trouve un concentré de ces bouleversements dans le conflit de 2015 de la filière porcine.

Les travailleurs concernés sont des petits entrepreneurs qui ont des salariés mais sont eux-mêmes dans un rapport d'allégeance aux grandes firmes et aux banques.

Ces entrepreneurs dépendants ont été enrôlés depuis cinquante ans dans un modèle d'élevage industriel «hors sol», dont on sait aujourd'hui qu'il est une impasse économique et une catastrophe écologique (pollution des eaux, circuits longs à fort impact carbone).

Le conflit est né de la concurrence des éleveurs allemands, qui sont allés plus loin dans l'industrialisation et usent des ressources du droit européen pour employer une main-d'œuvre à bas coût échappant aux charges sociales.

Elevés dans des conditions indignes de la sensibilité animale, les porcs ou les volailles hors sol donnent une viande de basse qualité qui est exportée à vil prix, notamment dans les pays du Sud, où elle casse toute possibilité de développement d'un élevage endogène à taille humaine.

Une réforme du droit du travail digne de ce nom ne devrait-elle pas plutôt viser à établir un cadre juridique assurant à tous les travailleurs (salariés ou indépendants) qui concourent à cette chaîne de production les conditions d'un travail décent? C'est-à-dire un travail qui leur assure la sécurité économique et leur donne la satisfaction de produire une viande de qualité dans le respect des animaux et de l'environnement.

La question aujourd'hui posée au droit du travail n'est plus seulement de régler le face-à-face d'un employeur et d'une collectivité de travail au sein d'une entreprise clairement circonscrite. Elle est d'encadrer les liens d'allégeance qui se tissent au sein des réseaux de production et de distribution.

Il s'agit d'instaurer une véritable responsabilité sociale et environnementale tout au long des chaînes de production et de distribution.

Le courage serait de cesser de traiter le travail comme la variable d'ajustement, pour lui reconnaître la place centrale qui a toujours été la sienne dans la création des richesses et la cohésion de la société.

2-2 - Et maintenant : austérité ou sobriété ?

Eloi Laurent Alternatives économiques - 09/07/20

L'austérité : avec la pandémie, consensus pour rejeter la déflation salariale et le reflux des protections collectives.

La sobriété écologique : préférable pour trois raisons.

- **La sobriété écologique est un vecteur d'innovation quand l'austérité détruit les capacités humaines ;**

Trentième rencontre de la MirLy

- la sobriété écologique génère des emplois et du progrès social quand l'austérité enferme les individus dans le chômage (le scénario Negawatt : 400 000 emplois nets en 2030) ;
 - la sobriété écologique est économe quand l'austérité est une gabegie budgétaire.
- « la croissance économique pose des risques pour le bien être humain alors que tous les systèmes de protection sociale sont dépendants du paradigme de la croissance ».

Pour sortir de cette contradiction :

- mettre en lumière la dépendance à la croissance de l'État Providence avant de proposer des moyens de la dépasser ;
- déboulonner l'idée selon laquelle la croissance est nécessaire pour « financer » les politiques sociales ;
- passer d'une logique de dépense à une logique d'économies.

Le financement d'un Etat social-écologique peut ainsi être assuré par les économies colossales de dépenses sociales directement liées à l'atténuation des crises écologiques :

- économies provoquées par le respect des écosystèmes et de la biodiversité, qui aurait participé à écarter les épidémies de Sida, d'Ebola, de Mers, de Sras et bien entendu de Covid-19.

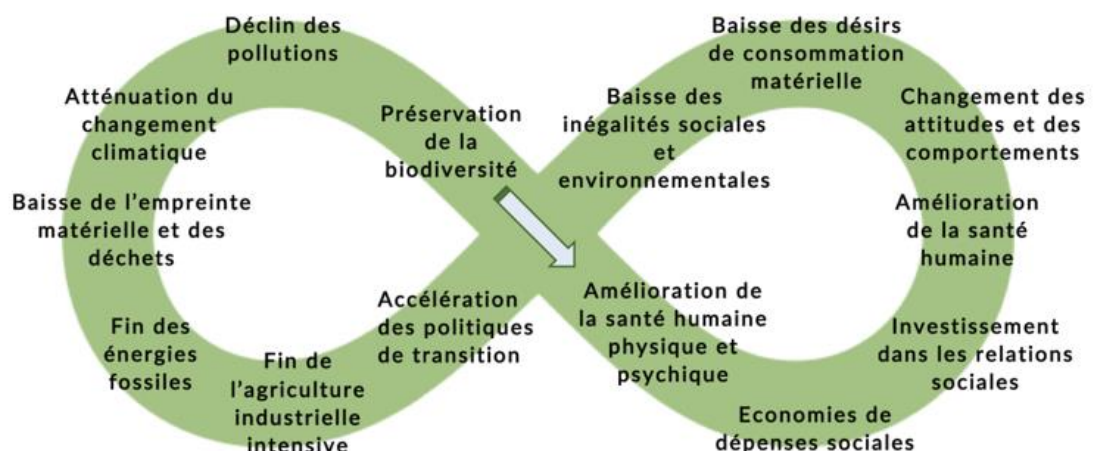
- économies de dépenses sociales réalisées par l'atténuation du changement climatique ou de la pollution de l'air, par l'amélioration des pratiques d'alimentation, des pratiques sportives ou de mobilité urbaine (marche à pied, usage du vélo...).

Rappel : les 10 plus importantes catastrophes liées au dérèglement climatique ont coûté 200 Milliards de \$ en 2020.

A l'inverse, comme le souligne [l'OMS](#) : « *Tenter de faire des économies en négligeant la protection de l'environnement, la préparation aux situations d'urgence, les systèmes de santé, et les filets de protection sociale [s'avère] une fausse économie.* »

En préférant la santé à la croissance et en respectant les écosystèmes qui nous font vivre, il devient possible de réorienter nos systèmes économiques en faveur d'une véritable transition écologique...

Une dynamique positive



3 - Comment garantir à chacun la possibilité d'une activité inclusive, au service des autres et de la planète ?

Les voies d'une réévaluation du travail :

- Qualité du travail et sens du travail
- Place des travailleurs dans les processus de décision
- Développement des emplois et des compétences

3 - 1 - D'abord favoriser la qualité du travail

Favoriser le pouvoir d'agir au travail en restaurant les collectifs professionnels

Je vais mobiliser celui que je considère, avec beaucoup d'autres, comme le meilleur « clinicien » du travail français.



Yves CLOT Professeur émérite en psychologie du travail CNAM

Ethique et travail collectif. Controverses - Clinique du travail (Erès) 2020

Dans ce livre, Yves Clot sonde les paradoxes du collectif de travail, qui a révélé toute sa puissance avec la pandémie de Covid-19.

Avec la pandémie, nous avons rendu justice aux pouvoirs d'agir de ceux qui soignent, nettoient, enseignent, fabriquent, transportent, cultivent.

Nous savons combien les collectifs de travail ont joué un rôle décisif, en particulier dans nos hôpitaux. Ils n'ont pas attendu les mots d'ordre de l'exécutif pour mobiliser les personnels et doubler rapidement le nombre de lits en réanimation. Ce qui était en jeu c'était leur mission de service public, accueillir toutes les personnes vulnérables. Avec en plus une dimension vocationnelle, aller au bout du serment d'Hippocrate, soigner leurs semblables sans se ménager, sans tenir compte des risques pour eux-mêmes et leurs proches.

« Ils ont enduré des efforts démesurés, parfois consentis dans la plus grande injustice, en exposant leur santé.

Accepteront-ils d'être remis à leur place ?

Voudront-ils retourner d'où ils viennent, dans le continent silencieux ?

Parviendront-ils à convertir l'autorité conquise en force institutionnelle ? »

Or, nous dit Yves Clot, les collectifs professionnels sont malmenés, c'est ce qu'expriment les travailleurs de l'hôpital public.

N'oublions pas que **« leur pouvoir d'agir et de participer aux décisions, tout au long de la ligne hiérarchique à partir du poste de travail, est le principal ressort de la santé au travail ».**

Yves Clot va même plus loin, il définit **« la santé comme le développement du pouvoir d'agir. »**

Renforcer la qualité du travail, lui donner du sens, c'est contribuer à la santé.

Renforcer la qualité du travail, c'est lui donner du sens

Yves Clot rejoint Alain Supiot en analysant la force du droit.

Il montre que les ordonnances pour «libérer le travail» ont réduit encore la capacité d'action syndicale sur le travail réel. L'initiative possible des salariés sur leur propre activité est sortie rétrécie de la réforme du code du travail.

Par ailleurs, la loi Pacte aurait pu être une vraie avancée. Malheureusement elle n'a pas permis de franchir une étape décisive en matière de nombre et de pouvoir des administrateurs salariés dans les conseils d'administration.

« L'accumulation d'autant de questions civiques au même endroit devrait conduire à faire de l'entreprise un centre de gravité démocratique. C'est en son sein et autour d'elle, en effet, que se joue maintenant le sort du bien public. Si la subordination des volontés ne recule pas à cet endroit-là, la conscience sociale des jeunes générations se déchirera entre liberté et travail. C'est là le risque à conjurer, sans attendre. »

Comme le montrent les résultats de la recherche, la coopération conflictuelle autour des critères de la qualité du travail doit commencer dans les ateliers, les services ou les bureaux, autour d'une liberté d'action reconquise des salariés et des agents publics sur leur propre travail ([« Intervention et développement organisationnel en clinique de l'activité », Jean-Yves Bonnefond, Activités n° 14-2, 2017](#)).

Sans moyens et sans nouveaux droits collectifs des salariés pour coopérer, la santé au travail et la santé publique seront durablement compromises.

Pour Yves Clot, devraient être considérés comme des droits de l'homme :

- le droit de décider de quelque chose dans son activité,
- le droit de contribuer à l'organisation de son travail,
- le droit d'entrer dans la boucle de décision quand l'avenir de ce travail et celui de l'entreprise se jouent.

Sans eux, il n'y a pas de liberté.

« La complaisance à l'égard d'un « travail sans qualité », l'absence de coopération - même conflictuelle - entre dirigeants et dirigés autour de la valeur des actes de production ou de service méritent d'être combattues sans faiblesse. Non pas dans les mots, mais par un contrat de travail qui garantisse la dignité du professionnalisme dans la durée. C'est ce qui manque le plus à notre pays, et c'est une bonne manière de réduire l'empreinte écologique du travail. »

Quand le travail réel étouffe sous les procédures, le travail n'est « ni fait ni à faire ». En conséquence, il resserre, dans un nœud dramatique, **dégradation de la santé au travail et altération de la santé publique**. L'efficacité s'en trouve même anesthésiée.

La redéfinition en commun du travail bien fait est la meilleure des préventions. Même pour la santé publique. On peut penser aux effets du travail « mal fait » sur nos vies, à la qualité des produits, des médicaments ou des soins, de l'alimentation, de l'air que nous respirons ou à la fiabilité aléatoire des services... Trop d'entreprises sont à découvert sur cette question car l'expérience de ceux qui travaillent n'est pas prise assez au sérieux. Face à la qualité empêchée, le dialogue sur la qualité du travail permet de découvrir des solutions auxquelles personne n'aurait pensé avant. C'est la source de la santé au travail.

La recherche a établi le fait que **la santé mentale s'améliore si les salariés sont impliqués dans les décisions qui concernent leur travail** ([« La participation des salariés protège-t-elle du risque dépressif ? », Thomas Coutrot, Dares-Analyses n° 61, septembre 2017](#)).

Enquête de la Dares : **37 % des agents de la fonction publique territoriale et hospitalière, 35 % des salariés de l'industrie déclarent ne pas ressentir la fierté du travail bien fait.**

3 - 2 - Développer les emplois et produire les compétences de la transition écologique

L'enjeu : lier les deux transitions "sociale et écologique".

Les rapports sont nombreux et montrent que la transition écologique crée des emplois de qualité, en nombre supérieur à ceux qu'elle détruit. L'enjeu est d'accélérer le processus et de faciliter le développement des compétences des travailleurs concernés.

Le rapport de la Convention citoyenne pour le climat est remarquable. Sur une trentaine de pages il développe un plan précis répondant à 3 priorités :

- ne laisser personne sans solution,
- anticiper les transformations sur le marché de l'emploi
- accompagner la reconversion des entreprises et la transformation des métiers.

Les propositions de la convention sont souvent dénigrées par l'exécutif parce qu'elles seraient irréalistes et qu'elles supprimeraient des centaines de milliers d'emplois... Ces chiffres n'intègrent pas les emplois créés dans les activités en développement.

Tout devrait être fait pour faciliter la transformation des emplois, les transitions professionnelles, au plus près des besoins des personnes et des territoires. C'est encore peu lisible, le plan piloté par France compétences en est encore à lister « *les métiers identifiés comme émergents ou en particulière évolution permettant de répondre aux besoins en compétences du marché du travail et sécuriser les parcours professionnels des actifs.* »

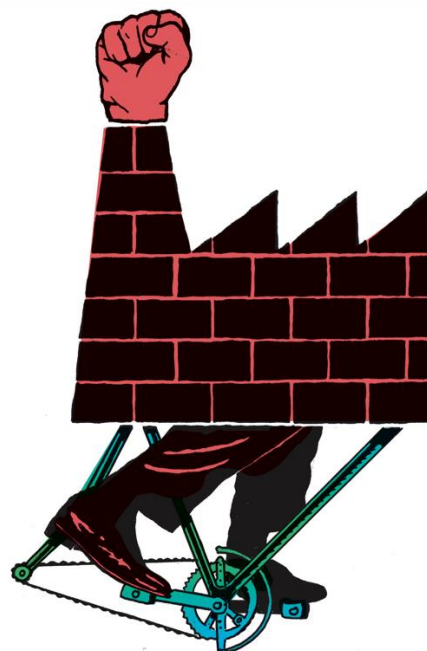
Ceux qui concernent la transition écologique :

- Collecteur de biodéchets
- Eco-agriculteur
- Eco-concepteur de produits plastiques et composites
- Ouvrier / technicien en aquaponie (aquaculture et production maraîchère)
- Technicien valoriste des Ressources du Bâtiment
- Végétaliseur urbain

Le dernier rapport de la Plateforme emplois-climat : proposition de création d'un million d'emplois pour le climat.

Dans son [rapport](#) de juillet 2020 « *D'ici 2022, soutenir plus d'un million d'emplois grâce à une relance verte* », WWF France démontre qu'accélérer la transition écologique permettrait de soutenir plus d'un million d'emplois d'ici la fin 2022.

le scénario Negawatt prévoit la création de 400 000 emplois nets en 2030 (600 000 en 2050).



UN MILLION D'EMPLOIS POUR LE CLIMAT

Ce rapport est publié par des membres de la **Plateforme emplois-climat**, lieu ouvert d'échange, de débat et de propositions sur les sujets liant les enjeux de la transition écologique avec ceux de l'emploi, de la reconversion et de la formation. Elle rassemble des syndicats et des associations environnementales, sociales et d'éducation populaire. Avec ce rapport la Plateforme emplois-climat souhaite mettre en débat une proposition de création d'un million d'emplois pour le climat qui permet de lier ces deux transitions "sociale et écologique".

COMBIEN D'EMPLOIS GRÂCE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

PRÈS DE 4 MILLIONS DE PROFESSIONNELS TRAVAILLENT DANS L'ÉCONOMIE VERTE. LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, EN PLUS DE GÉNÉRER DE NOUVEAUX MÉTIERS, S'ÉTEND À L'ENSEMBLE DES SECTEURS D'ACTIVITÉS OU PRESQUE. AVEC DES EMPLOIS À TOUS LES NIVEAUX DE QUALIFICATION.

TOUS LES SECTEURS SONT CONCERNÉS

DES MÉTIERS LOCAUX 100 % VERTS
DES PROFESSIONS QUI «VERDISSENT»

146 000 personnes exercent un métier à finalité environnementale soit 0,5 % de l'emploi

3,8 millions de personnes exercent un métier qui évolue pour intégrer les enjeux

environnementaux, soit 14 % de l'emploi en France

16,5 % des offres d'emploi en 2017 +17% par rapport à 2016 Source : Pôle Emploi

290 000 projets de recrutement +25% entre 2013 et 2017

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE CRÉE DES EMPLOIS

L'ÉCONOMIE VERTE RECRUTE

Un bénéfice net en emplois positif

en dépit d'une baisse des emplois dans les secteurs dépendant des énergies fossiles

2035 +340000emplois 2050 +900000emplois

Source : Études du Ministère de l'Environnement- ADEME

DES PROFILS RECHERCHÉS À TOUS LES NIVEAUX

Du CAP à Bac+8, quelques exemples

Économie circulaire

diagnostiqueur déchets, agent de tri, conducteur d'engins...

Éolien métiers de la chaudronnerie et de la soudure, technicien de maintenance des parcs industriels...

Bois-énergie

gestionnaire de plateforme, ingénieur agronome...

Méthanisation

technicien d'exploitation, ingénieur méthaniseurs...

Sources : *Pôle Emploi, CEREQ, ADEME, fédérations professionnelles*

De nombreuses formations existent ! Courtes ou longues, elles s'adressent aux jeunes, aux chômeurs et aux salariés en reconversion vers les métiers verts.

Janvier 2019

Conclusion

Joe Biden à la Maison Blanche et la présidence portugaise de l'Union européenne porteuse d'un agenda social : une fenêtre pour un tournant historique.

40 ans après la révolution néo-libérale, il est temps de provoquer une révolution social-écologique.

Je trouve de très bon augure l'élection de Joe Biden et surtout l'installation de son équipe, composée de personnes expérimentées et déterminées, capables de faire évoluer profondément les paradigmes intellectuels et politiques. Je pense à Janet Yellen, secrétaire d'Etat au Trésor (en gros ministre de l'économie et des finances). C'est une économiste du travail qui s'est frottée à la macroéconomie en tant que Présidente de la banque centrale des Etats-Unis, la « Fed ». Aucun PDG de banque ou de grande entreprise ne pourra l'impressionner et c'est sans trembler qu'elle va faire passer le doublement du salaire minimal fédéral à 15 \$ de l'heure.

Idem pour John Kerry au poste stratégique d'envoyé spécial en charge du climat.

Par ailleurs le Portugal a succédé, le 1^{er} janvier, à l'Allemagne à la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne.

Le premier ministre portugais, le socialiste Antonio Costa. « *Il est temps de passer à l'action, de mettre sur le terrain les instruments dont nous nous sommes dotés : le plan de vaccination à l'échelle européenne et les plans de relance nationaux* ». Ils doivent favoriser « *une reprise économique et sociale qui aura pour moteurs les transitions climatique et numérique* ».

Afin de « *garantir que cette double transition soit une occasion pour tous* », le Portugal souhaite organiser un « *sommet social* » les 7 et 8 mai à Porto, avec l'objectif de déboucher sur un engagement des Etats membres à développer les droits sociaux des Européens.

J'ajoute à cela un changement décisif de climat intellectuel grâce à une prise de conscience de plus en plus généralisée de l'urgence absolue de l'accélération de la transition écologique et solidaire.

Ce qui me réjouit ce sont les jeunes de mon entourage que je vois s'engager professionnellement et personnellement dans cette transition.

Trentième rencontre de la MirLy

La seule cause qui me mobilise c'est de participer à cette prise de conscience et à la définition des politiques publiques qui la traduiront avec efficacité.

Comme Gramsci je cherche à « allier le pessimisme de l'intelligence à l'optimisme de la volonté »

Je vous remercie de votre attention



Débat

J'ai repensé à l'école de l'économie civile italienne du Dix-neuvième siècle. Cette réflexion fait le lien entre l'économique et la réciprocité, la gratuité. Cette école est passée sous silence. La notion d'intérêt général et de bien commun s'opposent à l'utilitarisme qui fait l'addition des intérêts individuels. La prise en compte de la solidarité permet de multiplier les bénéfiques. En prenant soin les uns des autres, on peut construire quelque chose de vivable pour les humains et la planète.

Smith est connu pour la main invisible du marché. On oublie le Smith de « la philosophie des sentiments moraux ». Aujourd'hui, Smith serait horrifié de l'interprétation de son œuvre par les ultra-libéraux. Il avait une vraie réflexion sur l'éthique et sur la nécessité d'une vision altruiste.

Heureusement ces idées reviennent dans le débat.

Je pense aux travaux du sociologue américain Richard Sennett sur la coopération dans le travail pratique, levier principal de la réussite des collectifs (*Ensemble Pour une éthique de la coopération*, Albin Michel, 2014). Je pense aussi à Norbert Alter qui montre qu'un collectif de travail n'est vraiment efficace que si chaque membre donne de manière désintéressée aux autres (*Donner et prendre La coopération en entreprise*, La Découverte, 2010). Du temps, des informations, des explications, du soutien, de l'écoute, de la bienveillance, bref tout ce qui n'est pas dans les procédures, dans l'organisation formelle du travail... mais qui permet au travail d'être efficace.

Albert Jacquard disait d'un travail utile est un travail productif.

Qu'est-ce qu'un travail productif ? Ce n'est pas seulement la production marchande. La production, c'est aussi ce que fait une association sur un jardin partagé, la production non marchande publique et la production domestique. Le PIB l'intègre sans l'évaluer

complètement et prend mal en compte le travail des associations qui par définition n'est pas valorisée économiquement. Le travail domestique, au sein de la sphère familiale, c'est 60 Milliards d'heure de travail par an, selon l'INSEE, plus que le nombre d'heures de travail salarié, sans être du tout valorisé dans le PIB. Il y a de nombreuses manières de produire de la valeur, pas seulement sous la forme du travail salarié.

Ce ne sont pas seulement de belles idées, c'est une capacité de réalisme. Il n'y a pas de solution toute faite, mais une certitude que le système actuel conduit à un désastre. Le réalisme exige de rechercher de nouvelles pistes. Il faut y aller, et pas seulement parce que nous avons de bonnes idées.

J'ai bien tenu un discours politique. Il y a d'abord un enjeu de climat intellectuel. Je pense qu'il est en train de basculer. Plus grand monde ne défend les positions ultra libérales, y compris dans des instances comme l'OCDE, le FMI, la Banque Mondiale, la BCE, qui ont basculé depuis la crise de 2009. La science économique est en train de perdre l'hégémonie qu'elle a longtemps eu sur les autres sciences sociales. Elle devrait accepter d'intégrer la seule question qui vaille : comment assurer l'habitabilité du monde ? Comment faire cesser le plus vite possible les causes humaines du dérèglement climatique ? Comment protéger la biodiversité ? Elle ne peut que dire comment organiser la production et la satisfaction de nos besoins en tenant compte de ces impératifs. Elle ne peut plus imposer une vision du Monde en termes de calcul d'intérêts individuels.

Et surtout il me semble que la sphère économique est en train de perdre sa suprématie sur la sphère politique. Le « TINA », « there is no alternative », affirmé par Margaret Thatcher au début des années 1980 n'est plus de mise.

Faire de la politique, c'est affirmer dans quel monde nous voulons vivre. L'union Européenne a fait des progrès durant la pandémie, avec un début de coordination en matière de santé publique et, surtout, un plan de relance visant l'accélération de la transition écologique et solidaire, fondé sur l'émission d'une dette commune. Par contre l'accord sur l'investissement avec la Chine est un mauvais signal. Comment accepter le travail forcé des Ouïghours, contraire à toutes les conventions de l'OIT ? Penser que cet accord va peser sur les décisions internes du gouvernement chinois est illusoire. Pourquoi l'avoir signé ?

Comment faire ? La Nouvelle Zélande est arrivée à des résultats remarquables. Comment elle a pu le faire dans le système économique mondial actuel ?

L'ordre néolibéral est enfin en train d'être battu en brèche. Au niveau intellectuel d'abord. La pandémie a remis en avant le paradigme néo-keynésien. Le monde a tenu parce que l'Etat est intervenu massivement et partout.

Et dans beaucoup d'endroits dans le monde, il se passe des choses. L'Etat d'Andhra Pradesh dans le Sud-Est de l'Inde a décidé de transformer son agriculture, à l'opposé de la révolution verte, sans pesticides, sans herbicides et sans engrais chimiques. 5 Millions d'agriculteurs vont ainsi réussir à nourrir 60 millions d'Indiens d'ici 2027 en se convertissant à des pratiques agricoles zéro impact. C'est tout simplement le plus gros projet d'agroécologie au monde.

Cette période est intéressante. Nous ressentons de plus en plus la communauté de destin de toute l'humanité. Ce qui se passe au Brésil nous concerne. Arrêtons de nourrir notre bétail avec du soja venant de terres conquises par la déforestation, qui dégrade durablement les sols et la biodiversité. Nous ne pouvons plus le faire. Notre prise conscience progresse. Ce qui nous revient à nous, Européens, c'est de faire avancer ces actions et ces manières de se comporter en modifiant radicalement les conditions et les objectifs de l'activité économique, en imposant des normes sociales et environnementales en interne

et sur nos importations. Soyons de plus en plus attentifs aux conditions dans lesquels sont produits les biens que nous consommons au quotidien, en provenance du Monde entier, tellement les chaînes de production sont interdépendantes. Faisons en sorte d'être de plus en plus solidaires avec le reste de l'humanité et du monde vivant.

La France a laissé partir tout un tas de leviers industriels avec la mondialisation pour agir dans ce sens. Elle n'a plus le contrôle comme on l'a vu dans le pharmaceutique.

D'une manière générale, je pense que la relocalisation de segments industriels est nécessaire pour mieux maîtriser des filières entières, comme la pharmacie, tout en produisant des effets favorables pour l'emploi. Mais l'industrie ne doit pas décider de l'usage que nous ferons de ses productions. C'est à la puissance publique de le faire. Ainsi l'industrie n'a pas à décider que les pesticides chimiques sont le meilleur moyen d'augmenter les rendements. Par contre elle peut mobiliser les progrès en robotique pour aider les viticulteurs, par exemple, à désherber mécaniquement les vignes. Il revient à la puissance publique de piloter ces évolutions.

N'oublions pas que dans nos villes, nous sommes de plus en plus nombreux à circuler en vélo et à pied, avec zéro impact sur les émissions. Ce faisant, nous avons diminué le PIB car nous réduisons l'usage des voitures, donc de toute une chaîne de ressources matérielles et humaines ! Et c'est tant mieux. C'est ça la sobriété, satisfaire nos besoins en mobilisant moins de ressources. Il ne revient pas à l'industrie automobile de dire quels sont les usages possibles de la voiture en ville. Il lui revient de respecter des normes d'émission et de sécurité, et de se conformer aux plans de déplacements urbains arrêtés par les collectivités. A Lyon, par exemple, la zone à faible émission est un début. J'espère que nous allons aller rapidement vers des quartiers entiers sans voiture du tout. Ce n'est pas à l'industrie de pousser des réponses matérielles à des besoins artificiels.

Petit à petit la société civile commence à comprendre la nécessité des changements climatiques. Comment faire ? Une révolution est-elle nécessaire ? Une dictature écologique est-elle possible ou souhaitable ?

La prise de conscience commence à avoir de la force, comme le montre de nombreuses enquêtes et, surtout, un début de transformation de nos comportements (mobilité, alimentation, tri des déchets, etc.). L'épisode particulier des gilets jaunes montre que la transition écologique ne sera accélérée que si elle a une forte dimension de justice sociale. On ne pourra pas faire la transition si elle n'est pas inclusive. Pour être clair, il ne faut pas que la transition écologique apparaisse comme l'affaire des seuls « bobos ». Il faut que tout le monde se sente partie prenante.

Le monde rural est concerné par la transition écologique, la transformation de l'élevage et des cultures. La Bretagne, qui a fait le choix d'une agriculture très industrialisée dans les années 1950/1960 (intrants chimiques, mécanisation, réduction du bocage...) est confrontée à des choix vitaux. Sa bascule vers l'agro-écologie reste à faire. Dans la Drôme, par contre, des vallées entières ont basculé sur la production bio. Dans la viticulture, qui consomme le plus de pesticides à l'hectare, c'est en train de s'accélérer, de plus en plus de viticulteurs ont compris que c'est leur santé qui est en jeu et la santé des terroirs auxquels ils sont attachés. Comme toujours quand il y a des mutations profondes, cela passe d'abord par des territoires et des réseaux humains comme l'ont montré les sociologues Henri Mendras dans « la fin des paysans » et Edgar Morin dans « La métamorphose de Plozévet ». Les réseaux catholiques, notamment la Jeunesse agricole catholique (JAC) et le CNJA, ont joué un rôle décisif dans les mutations des années 1950/1960.

Je pense aussi à **Dominique Potier**, le député socialiste de Toul (Meurthe-et-Moselle), issu de la JAC et de la coopération agricole qui engage autour de lui tout un ensemble d'acteurs.

Co-rapporteur en 2017 de la mission d'information parlementaire sur le foncier agricole, son cheval de bataille est la **lutte contre l'accaparement des terres agricoles et l'artificialisation des sols**. Il s'inspire du **personnalisme (Paul Ricoeur, Emmanuel Mounier, Emmanuel Levinas)**.

Ce sont des processus politiques fins et délicats qui visent à modifier radicalement notre vision du monde. Je crois qu'on ne peut plus se positionner politiquement sans intégrer ces dimensions, c'était moins le cas il y a quelques années.

Quel éléments de conversion nécessaires pour passer du monde d'avant au monde d'après ?

J'ai le sentiment que la confrontation directe aux effets du dérèglement climatique nous force à avancer. Ce dérèglement provoque plus d'incendies, plus d'inondations, plus de sécheresses. Tout le monde est concerné. Ça a été particulièrement vrai en Californie, en Australie l'an dernier, et on le voit de plus en plus en France, sans compter toutes les régions du monde, moins visibles pour nous où les catastrophes se paient par un nombre grandissant de vies humaines. Et comment oublier que la pandémie est liée à la réduction de la biodiversité et à l'impact d'un développement humain inconsidéré sur la biosphère. Il se trouve qu'il y a dans les territoires des processus de changement qui atteignent un niveau modifiant nos raisonnements et nos comportements. Les modes actifs de déplacement, vélo et marche, changent. Strasbourg et Grenoble sont en tête. Mais Paris, Bordeaux, Nantes, Rennes suivent. Lyon bouge vraiment.

Le silence des villes, pendant le confinement, nous a permis de réentendre le chant des oiseaux. Nous avons revu la nature en ville, les animaux sauvages, un regain de biodiversité végétale. A nous de faire en sorte que l'accélération de la transition écologique et solidaire devienne une vision de plus en plus partagée.

Ca ne sera pas un long fleuve tranquille. Il y aura des conflits, des avancées, des retours en arrière. J'ai pris l'exemple de l'Andhra Pradesh. En même temps Modi, le premier ministre indien nationaliste et partisan de la suprématie de l'hindouisme, cherche à imposer une réforme agraire à l'envers. Cette réforme libéralise l'achat de terres agricoles et risque de paupériser la paysannerie indienne. C'est l'alliance classique du populisme avec les grands propriétaires, comme au Brésil avec Bolsonaro.

Que dire de Groupe du type extinction rébellion. Comment entendez-vous ces mouvements des jeunes ?

Je considère qu'il est normal que les jeunes soient désorientés et nous interrogent fortement. A travers ce type de réaction, il y a la volonté de dépasser un certain état du monde. Je m'en réjouis. Ces jeunes ont-ils le sentiment de pouvoir bâtir un autre monde avec d'autres forces ? Tant mieux. A côté de ça se développent des mouvements purement réactionnaires de retour à un passé. On ne peut pas se réjouir de ces mouvements violents. Ils se sont manifestés aux Pays-Bas avec des émeutes autour des règles sanitaires.